

Relations industrielles Industrial Relations



Refonder le système de protection sociale. Pour une nouvelle génération de droits sociaux, Par Bernard Gazier, Bruno Palier et Hélène Périvier (2014) Paris: Presses de Sciences Po, Coll. Nouveaux Débats, 200 pages. ISBN: 978-2-7246-1625-5

Yasmine Mohamed

Volume 71, numéro 3, été 2016

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1037672ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1037672ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Mohamed, Y. (2016). Compte rendu de [*Refonder le système de protection sociale. Pour une nouvelle génération de droits sociaux*, Par Bernard Gazier, Bruno Palier et Hélène Périvier (2014) Paris: Presses de Sciences Po, Coll. Nouveaux Débats, 200 pages. ISBN: 978-2-7246-1625-5]. *Relations industrielles / Industrial Relations*, 71(3), 582–583. <https://doi.org/10.7202/1037672ar>

tous, non seulement des entreprises, mais aussi des citoyens, de l'État, des institutions locales, nationales et internationales.

Claire Dupont

Institut de recherche humanOrg
Université de Mons, Belgique

Refonder le système de protection sociale. Pour une nouvelle génération de droits sociaux

Par Bernard Gazier, Bruno Palier et Hélène Périvier (2014) Paris : Presses de Sciences Po, Coll. Nouveaux Débats, 200 pages.
ISBN : 978-2-7246-1625-5.

Cet ouvrage est le fruit d'un long processus de réflexion et d'échange sur le système de protection sociale en Europe et, plus particulièrement, en France. Dans une perspective multidisciplinaire, les auteurs proposent une nouvelle orientation politique qui vise trois objectifs : 1- améliorer le progrès social; 2- atteindre l'égalité entre les hommes et les femmes; et 3- accroître la prospérité économique. Centré sur les politiques sociales et sur l'emploi, leur livre s'inscrit dans une vision novatrice du système de protection social français *via* la mise en place d'une nouvelle génération de droits sociaux. Il contient trois chapitres.

Dans le premier chapitre, les auteurs dévoilent les limites du système de protection sociale français. Entre 1945 et 1970, le système de protection sociale était caractérisé par deux dimensions, à savoir « familiale » et « assurantielle ». Ce système a alors contribué au progrès social en assurant un revenu aux personnes âgées et en encourageant l'augmentation de la fécondité. Il a aussi permis de maîtriser les inégalités, de réduire la pauvreté et de mettre en place un système de soins de qualité. Toutefois, à partir des années 1970, l'économie de la France a connu de profonds bouleversements. Dès lors, la probabilité d'avoir un emploi s'est amoindrie. Ces facteurs ont sapé le financement du régime des protections. Face à cette conjoncture, la France a adopté une politique orientée vers la flexibilisation du marché

du travail — qui est aussi considérée comme un facteur d'aggravation des inégalités salariales entre les hommes et les femmes — ainsi que vers la mise au travail. Certes, des mesures et des prestations, comme l'allocation « parent isolé » (1976) et le « revenu minimum d'insertion » (1988), qui ont été remplacé en 2009 par le « revenu de solidarité active » (RSA), ont été mises en œuvre, mais leur efficacité a, cependant, diminué avec le temps; ces mesures sont donc aujourd'hui insuffisantes. En plus, le système souffre d'un manque d'accompagnement, à la fois des transitions professionnelles et de l'émancipation des individus.

Le deuxième chapitre présente une nouvelle architecture du système de protection sociale. Les auteurs proposent une nouvelle égalité fondée sur quatre principes. En s'inspirant de John Dewey et Amartya Sen, les auteurs proposent, en premier, « le principe de justice », qui renvoie à la capacité de l'individu de décider et de vivre selon ses choix. Le deuxième principe fait référence à la solidarité citoyenne et à la société d'ensemble. Ce principe devrait permettre à toutes et à tous un accès égal aux services publics et sociaux. Le troisième principe renvoie à l'investissement social en amont. Ce principe peut être considéré comme une phase préparatoire qui permettra d'équiper les personnes, de réduire les risques sociaux et d'accroître la possibilité de s'insérer sur le marché du travail. Le quatrième et dernier principe, quant à lui, fait référence à l'égalité entre les sexes. Ce principe devrait permettre une répartition égalitaire *via* une réorganisation de la vie sociale et économique indépendamment du sexe. En outre, les auteurs insistent sur la mise en place d'une logique d'égalité et de qualité, principalement en améliorant les politiques éducatives, les soins, la construction de logements et les transports collectifs, tout en favorisant la création d'emplois qualifiés. Aussi, les auteurs proposent de faciliter les transitions professionnelles, à savoir la formation tout au long de la vie, et l'assurance employabilité, couplées aux

garanties de revenus. Ces mesures devraient aider les individus à passer plus facilement d'une entreprise à une autre, d'un secteur à un autre et d'un statut à un autre.

Le dernier chapitre du livre expose les principaux changements du nouveau système de protection. Le premier changement vise à mettre en place une politique de l'émancipation qui aurait pour but de reconstruire les politiques familiales sur de nouvelles bases, afin de garantir une égalité entre hommes et femmes, ainsi qu'une protection sociale individuelle. En partant de ces principes, il serait indispensable de garantir une meilleure interaction entre les deux sphères familiale et professionnelle via le réaménagement du congé parental, la réforme de l'impôt sur le revenu, l'élargissement et l'amélioration de l'accueil des jeunes enfants et l'assurance d'une qualité de vie au travail pour les parents, ainsi que pour les assistants(es) maternel(le)s. Le deuxième changement doit être orienté vers les emplois de qualité et les transitions. En ce qui concerne la qualité de l'emploi, elle devrait être primordiale. En effet, en valorisant et en multipliant les emplois qualifiés, cela produit un dynamisme de croissance qui engendra plus d'emplois de qualité. En ce qui a trait aux transitions, elles devraient être organisées à partir de quatre principes : 1- la promotion de la capacité des individus; 2- le développement de la solidarité; 3- le cofinancement; et 4- le management participatif. Par ailleurs, il faut équiper le marché. Les auteurs proposent aussi un partage du travail dynamique et réversible à travers la réduction du nombre des heures. De plus, ils mettent l'accent sur un « équilibre haut » des contributions et des rétributions au sein des entreprises, ce qui permettrait de reconstruire des relations mutuelles entre l'individuel et le collectif. La collectivité devrait être capable de proposer des emplois de qualité et des formations. Par ailleurs, les travailleurs auraient à montrer une loyauté active à l'entreprise. Finalement, les auteurs expliquent la façon de

gérer le nouveau système. Ils insistent sur la nécessité d'un dialogue social entre les agents, mais également sur le rôle que l'État pourrait jouer. En effet, ce dernier devrait accompagner les projets et mettre en place des politiques cohérentes.

Ce livre, qui constitue un bon mélange de disciplines en sciences sociales, s'avère très intéressant. Il s'inscrit dans une perspective novatrice des politiques sociales, en particulier, et des politiques publiques, en général. On y présente une bonne synthèse de système de protection sociale en France. Il explique comment il est né et fonctionne, ainsi que ses limites. De même, il propose un ensemble des droits sociaux à travers une vision dynamique qui pourrait nourrir un important débat de société.

Cet ouvrage s'adresse à un large public, un public désireux de comprendre les sérieux problèmes du système de protection sociale actuel. Globalement, c'est un bon livre, mais il souffre d'un manque de références qui nous permettraient d'approfondir certaines idées et propositions. De plus, un lecteur « généraliste » pourrait s'interroger sur quelques points. D'abord, les auteurs ne prennent pas en considération les obstacles à la mise en œuvre de leurs propositions. Deuxièmement, il manque des explications sur les politiques qui permettraient de mener à bien ce projet. Par exemple, les auteurs proposent un processus de partage du travail dynamique et réversible. Or, quels sont les institutions et les accords qui permettraient de moduler les temps travaillés? De quelle manière le temps libre va permettre de stimuler et homogénéiser les compétences?

Bref, au terme de sa lecture, cet ouvrage nous laisse sur plusieurs questions. Néanmoins, il a eu l'avantage de nous sortir des sentiers battus et il nous a amené à nous interroger sur notre avenir collectif. C'est là une contribution significative.

Yasmine Mohamed

Doctorante

Département des relations industrielles

Université Laval